**Green Energy in Mauritania 2021.**

|  |
| --- |
| **Contexte et lien avec les priorités nationales de développement :**La Mauritanie est une place de choix pour l'électrification rurale décentralisée avec l'utilisation des énergies renouvelables, pour lesquelles le pays dispose d'une grande ressource, en particulier dans l'énergie solaire photovoltaïque, et éolienne.Avec une vitesse éolienne de près de 9m/s et un ensoleillement de 5400 wh/j/m², le pays est parmi les meilleurs au monde en termes de potentiel d'énergie renouvelable, qui pourrait constituer une source d'exportation vers les pays voisins.En dépit de ce potentiel, dans un pays où 50% de la population vit en milieu rural, le taux d'électrification est de l'ordre de 5% et reste parmi les plus faibles par rapport à la sous-région.En réponse à ces défis, le Gouvernement mauritanien promeut une ambitieuse politique d'électrification rurale et d'utilisation des énergies renouvelables visant à doubler le taux de l'électrification à l'horizon 2024. Ainsi, un programme national d'électrification rural, dénommé « Programme Nationale d'Electrification en Zone Isolée » (PERZI) est en cours de formulation pour couvrir 200 villages enclavés et éloignés de tout centre urbain, bénéficiant à 300 000 personnes. Ce programme sera exécuté à titre pilote pour servir de catalyseur pour un programme élargi à l'ensemble du pays.Dans ce cadre, le gouvernement a sollicité l'appui du PNUD pour la mise en place d'un cadre favorable à l'exécution de ce programme dans un cadre concerté de l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur. Ainsi la présente proposition vise à l'établissement des éléments directeurs de ce programme national dont l'exécution sera portée par le PNUD, et dont le gouvernement financera en 50% du coût. Le PNUD a exécuté depuis 2018 un projet de promotion des mini centrales hybrides (Minigrids) dont les acquis seront consolidés dans le cadre de la présente intervention.**Objectif du projet :**Le projet vise à améliorer la couverture de l'électrification rurale par la promotion de l'accès à l'électricité et à son utilisation productive à travers la mise en place de centrales solaires.Dans ce cadre, les interventions vont accompagner la mise en œuvre du programme national d'électrification dans un échantillon pilote de10 villages sur les 200 ciblés par le programme national (PERZI). L'investissement du TRAC 2 sera catalytique pour la mobilisation des ressources complémentaires du Gouvernement et la création d'une synergie de partenaires visant des fonds additionnels et la couverture de la totalité du pays à l'horizon des cinq prochaines années.Spécifiquement le projet permettra la réalisation des résultats stratégiques ci-après :1. La réalisation des études de faisabilité pour le programme national d'électrification rurale pour 200 villages
2. L'Acquisition, installation et opérationnalisation de 10 centrales solaires et/ou hybrides pour les villages pilotes.
3. Le plaidoyer et sensibilisation sur l'utilisation de l'énergie renouvelable et le renforcement du cadre réglementaire de son utilisation.
4. La formulation d'un document de projet d'exécution du Programme National d'électrification Rurale de la Mauritanie.
 |

Les activités du projet permettront de créer les prérequis indispensables au déploiement du programme national d'électrification rurale ; désenclaver les populations de 10 des villages les plus isolés du pays en leur donnant un accès aux services énergétiques et réguler l'exploitation et la consommation de l'électricité en milieu rural.

Le projet permettra ainsi à terme l'émergence d'un développement local intégré au sein des communautés pilotes, à travers la construction d'un tissu économique et social local et l'accès aux services de base. Spécifiquement, le projet contribuera à développer une chaine de valeur basé sur l'électricité permettant d'améliorer le cadre de vie des communautés locales. Il permettra par ailleurs de réduire la fracture entre le milieu rural faiblement électrifié et l'urbain.

Le projet contribue directement à la réalisation de la priorité stratégique 5 du TRAC 2, visant à combler le déficit énergétique, qui consiste à l'accès à l'énergie propre, durable et à des coûts abordables pour tous. En outre, il contribue substantiellement aux priorités 1, 2, 3 et 4 dans la mesure où il intègre les questions de développement local, de création d'emplois, de conservation des ressources et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le projet met en avant le rôle intégrateur du PNUD tout en accélérant la mise en œuvre des signatures solution 5 portant sur la résorbation du déficit énergétique, et accessoirement les signatures solutions 1, 4 et 6. Grâce à ce projet le PNUD entend organiser une plateforme régulière avec le gouvernement et les partenaires pour animer le dialogue stratégique et la planification conjointe dans le domaine de l'énergie. Dans ce cadre le gouvernement financera la présente proposition à hauteur de 50% du budget global. Le gouvernement entend utiliser les résultats du projet pilote pour engager une mise à l'échelle coordonnée par le PNUD en partenariat avec d'autres acteurs dont la coopération espagnole, le fonds d'Abou Dhabi, la Banque Africaine de Développement, « l'initiative DESERT to POWER », l'Agence Française de Développement, la Banque Mondiale, etc. Il permettra de donner une offre concrète au rôle d'intégration du bureau Pays à travers la création d'une synergie d'acteurs autour de l'ODD 7 et accessoirement autour des ODD 5, 8, 12, 13, 17. Grace à ce projet, le PNUD entend entamer une initiative innovante de développement local par la mise à disposition d'énergies propres dans les poches de pauvreté et enclavées dans le pays. Ainsi la disponibilité du TRAC 2 permettra de conduire des opérations hautement fédératrices des partenaires au développement.

 Le projet permettra de positionner les fonds TRAC 2 pour catalyser la mobilisation conjointe avec le gouvernement de ressources complémentairesd'autres partenaires techniques et financiers de la Mauritanie dont l'initiative « DESERT to POWER » à laquelle le pays est éligible et qui vise à faire du sahel la plus importante zone de production d'énergie solaire au monde.

**Lien avec le UNDAF / CPD :**

Spécifiquement le mandat du renforcement de la promotion de l'accès à l'énergie, le projet contribuera à la réalisation du produit 3.4 du CPD, visant l'élaboration et la mise en œuvre par les institutions nationales des modèles durables pour l'accès des communautés locales aux énergies renouvelables. La promotion de l'accès inclusif à l'énergie, en intégrant les spécificités d'accès liées au genre. Ceci est en lien étroit avec l'Effet 1 de l'axe 3 du UNDAF mettant l'accent sur une bonne gouvernance environnementale et une valorisation économique des ressources naturelles prenant en compte les changements climatiques. Dans ce cadre, le projet permettra d'améliorer l'atténuation des effets des changements climatiques, à travers l'utilisation de moyens de production d'énergie propre.

Le programme initié concoure à la réalisation de la priorité stratégique 5 de la Stratégie Régionale du PNUD Afrique visant à résorber la fracture d'accès à l'énergie et à promouvoir un accès équitable. L'intervention est en phase avec la dynamique régionale Africaine visant la promotion des énergies renouvelables entre autres dans le cadre du G5 Sahel et de l'initiative « Desert to Power » soutenue par la Banque Africaine de développement.

Ce projet mettra en avant l'utilisation des moyens technologiques répondant aux normes standards internationales environnementales dont la Mauritanie est partie prenante et garantissant l'utilisation des ressources naturelles pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

**Mobilisation des ressources**

USD 1,5 million de la contrepartie du financement national est sécurisé et exécuté de façon complémentaire.

Dans ce cadre le Gouvernement et le PNUD ont convenu que la totalité du projet sera exécuté suivant la modalité DEX par le PNUD, avec un cofinancement de 50% des fonds de l'Etat mauritanien. Les prérequis posés par le projet permettront la mobilisation de USD 90 Millions complémentaires dont 45 Millions sont déjà votés pour le financement de l'Etat. Ainsi la proposition permettra de formaliser le cadre programmatique pour le projet à plus grande échelle.

Des partenariats complémentaires sont mobilisés à hauteur de USD 50 Millions pour le financement de l’exécution du programme national d’électrification des 200 villages.

**Résultats :**

**R1 :** La réalisation des études de faisabilité pour le programme national d'électrification rurale pour 200 villages

**R2** : L'Acquisition, installation et opérationnalisation de 10 centrales solaires et/ou hybrides pour les villages pilotes.

**R3** : Le plaidoyer et sensibilisation sur l'utilisation de l'énergie renouvelable et le renforcement du cadre réglementaire de son utilisation.

**R4** : ​La formulation d'un document de projet d'exécution du Programme National d'électrification Rurale de la Mauritanie.

**Indicateurs de performances**

|  |  |
| --- | --- |
| Indicator: | Rapport portant sur les analyses de faisabilité des 200 sites |
| Baseline: | ​0 |
| Target: | ​1 |
| Source of data: | Rapport du projet, Rapport du Comité de pilotage  |
| Timeline for target: | ​Q3 |

|  |  |
| --- | --- |
| Indicator: | ​Nombre de centrales achetées et installées |
| Baseline: | ​0 |
| Target: | ​10 |
| Source of data: | ​Procès verbal de réception des centrales |
| Timeline for target: | ​Q4 |

|  |  |
| --- | --- |
| Indicator: | Nbre d'habitants sensibilisés dans les 10 villages​ |
| Baseline: | ​0 |
| Target: | ​3000 |
| Source of data: | ​Rapport du projet (rapports d'activités de sensibilisation) |
| Timeline for target: | ​Q2-Q4 |

|  |  |
| --- | --- |
| Indicator: | Nombre de partenaires mobilisés pour un financement complémentaire​ |
| Baseline: | ​0 |
| Target: | ​2 |
| Source of data: | ​Procès verbale de comité de pilotage |
| Timeline for target: | ​Q1-Q4 |

|  |  |
| --- | --- |
| Indicator: | document de projet d'appui Prioritaire au Programme National d'Electrification rurale ​ |
| Baseline: | ​0 |
| Target: | ​1 |
| Source of data: | ​Procès verbal de validation du document de projet |
| Timeline for target: | Q1 |

**Principales activités, coûts et planification :**

|  | ***Activity Description*** | ***Activity Cost*** | ***Time Line*** |
| --- | --- | --- | --- |
| Activity 1 | ​Recrutement d'une firme/bureau d'étude internationale pour la conduite des études de faisabilité |  | ​Q1 |
| Activity 2 | Atelier de validation des études de faisabilité​ |  | Q3 |
| Activity 3 | ​Elaboration du cahier de charge des 10 centrales |  | ​Q1 |
| Activity 4 | ​Acquisition et installation des 10 centrales |  | ​Q4 |
| Activity 5 | Production des outils de sensibilisation des populations sur les énergies renouvelables |  | ​Q2 |
| Activity 6 | Formalisation de partenariats avec les médias et les OSC pour la sensibilisation​ |  | ​Q2 |
| Activity 7 | ​Réunions du groupe de coordination sur l'énergie (Comité de pilotage du projet) |  | ​Q2-Q4 |
| Activity 8 | ​Formulation du document de projet d'Appui au Programme National |  | ​Q1 |
| Activity 9 | ​Recrutement d'une assistance technique pour l'exécution des activités et leur suivi |  | Q1, Q2, Q3, Q4 |

**Principaux partenaires :**

**Ministère de l'Energie et du Pétrole**

Ministère qui va porter les orientations stratégiques (lead) du projet. Ce ministère à travers le Directeur National de l'énergie qui est le point focal du PNUD va :

1) contribuer au cofinancement des équipements solaires dans les 10 communautés pilotes.

2)- Financer 50% du programme national dont l'exécution devra être portée par le PNUD suite à la formulation du projet d'appui (cette formulation sera financée par le TRAC2)

3)- Présider le comité technique de suivi et le groupe de coordination sur l'énergie

**Ministère de l’Environnement**

Membre du comité technique et du comité de pilotage. Ce ministère va valider le respect des normes environnementales par le projet

**Partenaires Techniques et financier**

UE, BAD, Coopération bilatérale active dans le secteur (France, Allemagne, Japon, Espagne), USAID seront membres des comités de pilotage du projet et participeront aux discussions sur les modalités coordonnées de mise à l'échelle de l'initiative.

**Société Nationale D'électricité**

Partenaire associé à l'exécution

**Direction Nationale des partenariats Public Privé**

Membre du comité technique du projet en vue d'accompagner le plaidoyer et la sensibilisation sur les énergies renouvelables et le cadre règlementaire national.

**ONG spécialisées et médias**

Acteurs de mise en œuvre du résultat sensibilisation

**Analyse des risques**

L'exécution du projet est exposée aux risques ci-dessous que la mise à disposition du TRAC2 permettra d'adresser.

1. **Risque réputationnel** : Suite à la requête du Gouvernement au près du PNUD en octobre 2020 pour coordonner la mobilisation de ressources complémentaires pour le programme et son exécution, un retard de réponse opérationnelle du PNUD constitue un facteur défavorable au positionnement stratégique de l'offre du PNUD dans ce secteur.
2. **Risque de perte du Momentum :**l'effritement de la volonté politique actuellement affichée pour ce programme résulterait en une faible implication des parties prenantes nationales et des partenaires internationaux contribuant à un retard dans la mobilisation des ressources complémentaires. Pour pallier ce risque il est important que les activités de la proposition soient exécutées avec diligence permettant de démontrer des résultats à impact rapide sur les interventions dès le premier trimestre.
3. **Risque technique :**  Faible leadership technique de l'exécution des activités entrainant des retards de mise en œuvre. Pour adresse ce risque le PNUD envisage se doter d'une expertise technique dédiée à la thématique de l'énergie, un ingénieur et une équipe spécialisée dans les achats et la passation de marchés d'infrastructures notamment.